



RÉCI Bruxelles

Date d'expertise : 01 octobre 2020

Accessible: Lundi de 9 h à 13h et de 14 h à 16h 30

Mardi de 14 h à 17h

Mercredi de 9 h à 12h

Vendredi de 9 h à 12h

1 Rue Edouard Fiers
1030 Schaerbeek

02 538 25 67
reci-bruxelles@skynet.be

Information générales

RÉCI (Réseau de Coordination et d'Intervention) pour l'Intégration des personnes handicapées) est un service d'accompagnement qui agit en Région Bruxelloise.

Il est actif dans les domaines suivants:

- Aide précoce et accompagnement
- Suivi dans la scolarité
- Aide administrative et information sociale
- Organisation de rencontres de parents, d'enfants et d'adolescents
- Promotion des droits de la personne handicapée.

Agréé par le service PHARE

Audit

Retrouvez ici l'audit détaillé du lieu

01 Les services proposés sont

En dehors du domicile

Recevoir des informations

Sur le handicap

02 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle

Des catégories d'âge

- Les jeunes enfants de 0 à 3 ans
- Les jeunes enfants de 3 à 6 ans
- Les enfants de 6 à 12 ans
- Les adolescents de 12 à 18 ans

Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo

